

MASSEUR / MASSEUSE KINESITHERAPEUTE D.E



MULTI-SITES

En fonction de votre expérience ou de votre projet professionnel, le service transversal de Médecine Physique et Réadaptation vous permet d'intervenir auprès d'une population adulte ou pédiatrique, dans des services variés tels que le chirurgie, la médecine, la réanimation et les soins de suite et réadaptation.

Vous êtes intéressé(e) pour exercer une activité professionnelle variée au sein de la communauté hospitalo-universitaire ? Vous possédez des qualités relationnelles pour rejoindre notre équipe dynamique pluridisciplinaire ? Vous saurez apprécier les avantages que vous propose notre institution.



**VOTRE
PROFIL**

Diplôme d'Etat de Masseur Kinésithérapeute (exigé)

- Sens du travail en commun ;
- Respect du code de déontologie des MK ;
- Maîtrise du vocabulaire médical en langue française ;
- Maîtrise de l'outil informatique.

VOS MISSIONS :

- Évaluer les capacités motrices, sensibles, sensorielles et cognitives d'une personne et mesurer son niveau de performance et d'autonomie.
- Déterminer la nature et évaluer l'étendue des déficiences anatomiques et fonctionnelles, analyser leurs interactions, poser un diagnostic kinésithérapique et formuler des objectifs de soins.
- Réaliser les soins relatifs au domaine de compétence du masseur-kinésithérapeute.

Activités :

- Interventions et soins en masso-kinésithérapie.
- Examen, recueil de données, d'informations et diagnostic nécessaire à l'intervention du masseur-kinésithérapeute.
- Codage de l'activité. Réalisation des transmissions écrites dans le dpp.
- Gestion des ressources matérielles.
- Formation et information de nouveaux personnels et de stagiaires.
- Conseil, éducation, prévention et dépistage en kinésithérapie et en santé publique.
- Études et recherches dans les domaines en lien avec la kinésithérapie, la rééducation, réadaptation et réhabilitation.
- Veille professionnelle et développement professionnel continu.

Spécificités :

- Contribuer à la continuité des soins d'urgence les week-ends et jours fériés en participant au roulement des gardes/astreintes.
- Participer à la prise en charge des patients bénéficiant de la procédure RAAC.

HORAIRES

8h30 - 16h30
Du lundi au vendredi

REMUNERATION

2404€ brut mensuel

CDD 3 mois minimum

Des questions, vos contacts :
Stefania Geremia et Axel Di Vittorio
Cadres de santé
02.47.47.39.02 ou 02.47.47.97.60

**Qu'attendez-vous
pour rejoindre notre
équipe ?**